

Le parcours des possibles

Une offre adaptée en musique et en danse

Ouvrir, accueillir, inclure : le vivre ensemble est un élément de rayonnement du conservatoire.

Pour répondre à la demande des élèves présentant des besoins particuliers, le conservatoire propose des aménagements en fonction de la difficulté rencontrée ou du handicap : horaires adaptés, dispenses de cours, accompagnement personnalisé...

Plusieurs offres adaptées aux différents besoins

Le mercredi de 14h30 à 15h30, un atelier spécifique avec l'enseignante coordinatrice est proposé aux élèves qui ne pourraient pas intégrer les cours existants, leur permettant ainsi de pratiquer la musique grâce à du matériel adapté dans une salle dédiée.

Des ateliers avec des structures spécialisées, au conservatoire, en musique et en danse, avec un parcours découverte adapté.

Différents projets peuvent être mis en place, en fonction des

demandes, en concertation avec les enseignants des différentes disciplines.

Le coordinateur et référent handicap et accessibilité est un enseignant qui reçoit, sur rendez-vous, la personne en situation de handicap et sa famille afin d'évaluer la demande et de mettre en place le parcours le plus adapté dans le cadre des dispositifs existants dans et hors de l'établissement.

Il rédige les contrats d'objectif en lien avec les professeurs concernés et la direction du conservatoire, et accompagne la personne en situation de handicap pour les formalités administratives.

Il est également l'interlocuteur qui répond aux demandes des structures spécialisées.

Pour plus de renseignements, contacter le conservatoire au 02 97 02 23 00 ou par mail directement Roselyne Dauneau : rdauneau@mairie-lorient.fr.

Vous pouvez également télécharger la plaquette de présentation du dispositif [en cliquant sur ce lien.](#)